

Indicateurs

L'identification d'objectifs implique le choix d'indicateurs. Ils doivent permettre de mesurer l'impact social recherché par la Société. Ils se situent à différents niveaux pour permettre à la fois la distinction et la mise en évidence de la mission d'une part et, d'autre part, de piloter les activités. Selon les décisions de mise en application, ils se doivent de refléter les actions dans leurs réalisations, ou résultats ou impacts.

Les indicateurs doivent être évolutifs, significatifs et signifiants. Ils permettent d'ajuster selon les groupes cibles l'information à donner. Il faut aussi s'assurer de leur comparabilité dans le temps en fonction des besoins de la Société. De nouveaux indicateurs pourront être introduits selon l'évolution des besoins.

Deux conditions clés et facilitantes et un incontournable pour soutenir l'implantation de la planification

Deux conditions clés et facilitantes

- › Des travaux ont été initiés entre Le Support et la Société sur le mandat et les actions complémentaires et respectives. Cette collaboration doit se poursuivre de manière continue en termes de gouvernance pour ajuster et adapter le cadre complet de complémentarité.
- › L'adoption de cette planification stratégique peut nécessiter un soutien au changement. Une démarche de soutien spécifique doit être mise en place.

Un incontournable

- › Ajuster le plan d'action interne de travail et piloter son implantation sur une base annuelle.

La Société québécoise de la déficience intellectuelle (Société) est un organisme sans but lucratif et créé par des familles en 1951, pour sensibiliser la population québécoise aux besoins et droits des personnes ayant une déficience intellectuelle. Plus de 85 organismes de toutes les régions en sont membres. Depuis la création de l'Association de secours aux enfants arriérés du Québec, en passant par l'Association du Québec pour l'intégration sociale à l'actuelle Société, l'organisme a évolué et défini régulièrement ses orientations pour tenir compte des changements sociaux. Elle peut ainsi mieux assumer son rôle et mettre de l'avant ses projets pour une plus grande citoyenneté des personnes ayant

une déficience intellectuelle. Elle vise à promouvoir des changements sociaux, législatifs afin que cette citoyenneté soit réelle. Elle s'inscrit clairement dans une perspective et une dynamique de transformation sociale.

La Société est dirigée par un conseil d'administration élu par et parmi ses membres lors de l'assemblée générale tenue annuellement tout en s'assurant que les personnes concernées, familles et proches, y soient en majorité.

En novembre 2018, la Société a amorcé une démarche de réflexion pour clarifier son impact, et en conséquence redéfinir sa planification stratégique.

Impact ultime

hors de la seule portée de la Société et qui décrit son engagement fondamental

Que les personnes ayant une déficience intellectuelle actualisent leur potentiel, leurs compétences et que leurs contributions sociales soient reconnues.

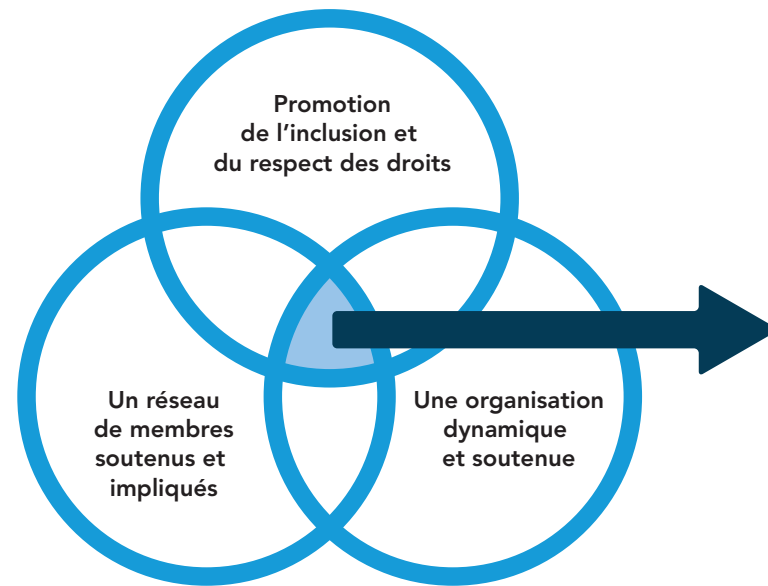
Impact souhaité par la Société

La Société québécoise de la déficience intellectuelle veut mettre en évidence les compétences, le potentiel et la contribution sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle en rehaussant les perceptions du public, des instances politiques et des acteurs sociaux, dans une perspective de justice sociale et d'autodétermination des personnes. Pour ce faire, la Société s'appuie sur le soutien des proches, d'un mouvement provincial de membres engagés à faire du Québec une société inclusive pour toutes et tous.

Les valeurs qui animent la Société

- › **Autonomie-autodétermination (prendre la pleine mesure et décider de son avenir):** Faculté de se déterminer par soi-même, de choisir, d'agir librement.
- › **Dignité-intégrité:** Sentiment de la valeur intrinsèque d'une personne ou d'une chose, et qui commande le respect d'autrui.
- › **Équité:** Principe impliquant l'appréciation juste, le respect de ce qui est dû à chacun.
- › **Justice sociale (respect des droits):** La justice sociale est une construction morale et politique qui vise à l'égalité des droits et conçoit la nécessité d'une solidarité collective entre les personnes d'une société donnée.
- › **Solidarité:** Responsabilité mutuelle qui s'établit entre les membres d'un groupe social.

Enjeux stratégiques clés identifiés et reliés pour atteindre l'impact souhaité



La convergence des actions découlant des trois cibles contribue à l'atteinte de l'impact visé :

Pour les personnes ayant une déficience intellectuelle :

- › Des droits sociaux effectivement reconnus
- › L'exercice de rôles sociaux valorisés
- › Une vie citoyenne

Ces indicateurs auront d'autant plus de signification s'ils sont bonifiés par les parties prenantes dans leurs formulations et dans leur analyse, et ce, de manière dynamique.

LA SOCIÉTÉ

- › **Promeut une vision de l'inclusion et du respect des droits qui est partagée.**
- › **Soutient un réseau de membres impliqués.**
- › **Est une organisation dynamique et soutenue qui a les moyens de ses ambitions.**

Pour ce faire, la Société implique :

- › Les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs proches.
- › La société du Québec, les partenaires pour l'inclusion et la défense des droits et les membres de la Société.

Objectifs visés des activités (en cours ou nouvelles) pour l'atteinte de l'impact souhaité

Activités politiques de la Société

- › **Mettre en lumière** l'apport important des personnes ayant une déficience intellectuelle et le soutien adéquat à leurs proches.
- › **Faire reconnaître** à tous les niveaux l'importance de l'intervention globale en déficience intellectuelle.
- › **Concentrer** les efforts de la Société sur la défense des droits.
- › **Promouvoir** les enjeux entourant la déficience intellectuelle.
- › **Positionner** politiquement la Société.
- › **Consolider** un réseau de partenaires multisectoriels axés sur le développement d'une société inclusive et engagés dans des revendications partagées.
- › **Consolider / développer** avec des partenaires, des données d'impact d'une meilleure inclusion et ce, pour des thèmes prioritaires.
- › **Consolider / développer et évaluer** avec des partenaires des stratégies et actions intégrées de promotion et de défense des droits.
- › **Accroître** les capacités en recherche et développement sur des enjeux en déficience intellectuelle.

Communication

- › **Clarifier et faire connaître** l'image, le rôle, la mission et les mandats de la Société.
- › **Communiquer** les positions et actions de la Société de façon proactive auprès de la population et des membres.
- › **Accroître** la visibilité de la déficience intellectuelle en lien avec la tenue de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.
- › **Renforcer** la qualité de la communication scientifique de la Société.
- › **Consolider** les relations avec Le Support de la Société pour renforcer l'impact de sa contribution sur la mission et les activités de la Société.

Relations avec les membres et recrutement de nouveaux membres

- › **Renforcer** les liens avec les membres de la Société.
- › **Consolider / développer** des lieux et moments d'échanges avec les membres.
- › **Consolider** des temps de rencontre, y incluant des rencontres régionales ou thématiques, pour impliquer les membres et développer avec eux une cohésion qui tient compte de leurs réalités.
- › **Développer et actualiser** un cadre de partage et de soutien aux membres ainsi qu'à leurs réseaux.
- › **Répondre aux besoins** de formation des membres (outiller les membres).
- › **Accroître** le nombre de membres.

Gouvernance et gestion :

- › **Réviser** les règles de gouvernance.
- › **Mettre sur pied** une organisation interne du travail adaptée aux nouvelles réalités de la Société.
- › **Mettre en place** un processus continu d'évaluation des actions et de gestion des risques.
- › **Actualiser et rationaliser** les actifs informationnels.
- › **S'engager** dans un processus de certification ou d'accréditation par un organisme externe reconnu.

Financement de la Société

- › **Stabiliser** le financement du fonctionnement régulier de la Société.
- › **Diversifier** les sources de financement en s'assurant d'une recherche de financement qui ne nuise pas au financement des organismes membres.
- › **Consolider** les relations avec les bailleurs de fonds des projets spéciaux.